



Accident du travail et harcèlement abusif

Par **sandie**, le **14/06/2009** à **09:38**

Bonjour

Je suis en AT (dos) reconnu par la sécu depuis mars 2008 suite a une mauvaise chute faite dans mon bureau avec mes collègues comme témoin.

J'ai été arrêté 2mois dans un premier temps, mon employeur a mandaté 2contrôles ou j'étais biensure a la maison. Le medecin controle était d'ailleur étonné de contrôler un AT!

J'ai repris le travail, car je me sentais persécuté par ses visites, pourtant je souffrais tjrs, j'ai donc continué mes soins, Kiné, traitements mm en travaillant.....J'ai fait une rechute en Février 2009, (impossible de rester assise toute la journée derriere mon PC et au tel) les douleurs étaient devenues insupportables, je souffrais énormément, j'ai donc demandé a ma direction de bien vouloir me fournir un casque de téléphone afin de m'alléger la douleur, j'ai aussi demandé a changé de siege mais il n'en fut rien....Je suis donc en rechute avec arret depuis février 2009, avec traitement lourd et soin.

A ce jour je recoit un AR en me disant que mes vacances d'août sont annuler pour cause d'un congé mater, seulement nos vacances avaient été acté, signé et enteriné en prenant en compte le congé mater de na collègue afin de ne pas perturber le service en ce moment de periode estivale, de plus il était question d'embaucher une intérimaire sur cette periode.

Le motif me parrait abusif étant donné que mes vacances et celle de mon époux ont été prises en fonction du congé mater de ma collègue, de plus je ne pense pas pouvoir reprendre le travail rapidement étant donné que mon état ne me le permet pas pour le moment....

Avec mon époux nous partons tout les étés en vacances en voiture a 2000km d'ici, cependant et étant donné mon état, nous avons décidé de partir en avion afin de limiter mes problèmes de santé....Ce qui ne simplifie pas l'aspect financier non prévu!

A ce jour mes vacances sont annulées, mes billets d'avions aussi!

J'ai envoyé un courrier avec AR a mon employeur lui rappelant que j'ai pausé mes vacances suite a la raison invoqué dans son courrier, et que le motif du courrier ne peut annuler mes congés, que je m'opposé donc a prendre des vacances sur une autre date sauf perte financiere des reservations.

J'ai reçu un autre courrier disant qu'il ne pouvait accepter ma demande.

Sur ses fait: Je sens qu'une proposition de licenciement, ne va tarder a arriver a mon domicile, cependant je trouve abusif le fait d'etre en AT et de recevoir des courriers de ce type ou mm etre contrôlé...Quel sont mes droits? Que puisje faire? Sandie